



Aout 2020

Newsletter

L'édito

- ❖ Focus sur les reptiles, des espèces incomprises (page 1 et 2).
- ❖ Découverte d'un nouveau chemin en bord de Vienne (page 3)
- ❖ Les mouches vertes et bleues : des pollinisatrices importantes (page 3)
- ❖ Ressource en eau et jardinage (page 4 et 5)

L'actualité

L'actualité du moment c'est la réalisation d'un inventaire complet des jardins chez les particuliers. Cet inventaire réalisé par les bénévoles eux-même permet d'améliorer ces compétences naturalistes, tout en apprenant davantage sur la faune et la flore qui nous entourent quotidiennement.

Le réseau de bénévoles propose également des sorties naturalistes pour en apprendre plus sur certains groupes d'espèces. Si vous souhaitez participer, vous pourrez retrouver sur le site internet du CPIE le calendrier des sorties.

Les sorties du mois :

- Découverte de la flore de zone humide (Mercredi 5 et samedi 8 aout)
- A la découverte des traces et indices des grands mammifères (Mercredi 26 et samedi 29 aout)

L'actualité du moment

En cette période particulière, le CPIE Touraine Val de Loire propose à son réseau de bénévoles naturalistes de relever un « défi ». Il s'agit de réaliser l'inventaire de son jardin faune et flore comprise dans le but de connaître les espèces qui nous entourent quotidiennement.

Si vous souhaitez participer, je vous propose de vous inscrire en envoyant un mail à l'adresse suivante : scv.cpievaldeloire@gmail.com

Ensuite, vous serez invité à réaliser l'inventaire trois fois dans l'année (mars / avril ; juin / juillet ; novembre / janvier). Un formulaire sera à remplir dans le but de calibrer les données. Il vous sera envoyé par mail lors de votre inscription.

Pour les espèces plus difficiles à identifier, vous pouvez également transmettre vos photos à l'adresse citée précédemment, mais aussi à l'adresse suivante : biodiv@cpievaldeloire.org

Vous pouvez également participer à notre **concours photo**. Le thème du mois est « **Les animaux volant** ». Il vous suffit d'envoyer par mail votre photo ainsi que votre nom, la commune et la date de la photo à l'adresse : scv.cpievaldeloire@gmail.com. Les règles du concours photo sont disponibles sur le site du CPIE (<http://www.cpievaldeloire.org/reglement-du-concours-photos-du-cpie-touraine-val-de-loire/>).

Les news

Si vous souhaitez en apprendre plus sur les serpents qui sont présent en France, et plus précisément sur la Couleuvre vipérine, espèce souvent confondue avec une Vipère, rendez vous en page 1 et 2 de cette newsletter.

La Régie rurale du CPIE a dégagé un chemin pedestre en bord de Vienne. Si vous souhaitez l'emprunter, rendez-vous en page 3 de cette newsletter.

Les mouches sont des insectes qui participent à la pollinisation. En page 3 de cette newsletter, vous pourrez découvrir un article a leur sujet.

Vous souhaitez apprendre à gérer votre ressource en eau lors de l'entretien de votre jardin ? Rendez vous en page 4 et 5 de cette newsletter.

Nous souhaitons remercier Jean-Claude Rogelet pour la rédaction de l'article sur les mouches.

La Couleuvre vipérine, une espèce incomprise

Les reptiles sont des animaux terrestres, recouverts d'écailles et dont le corps est proche du sol. Il existe plusieurs types de reptile comme les serpents, les amphibiens, les lézards, ... La majorité de ces espèces sont considérées comme peu ragoutante, voir dangereuse par la plupart des personnes. Cependant, elles sont fortement méconnues et souvent jugé à tort.



Tête d'une Vipère aspics
(*Vipera aspis*)
avec la pupille des yeux en
fente verticale
©CPIE Touraine

Les serpents sont l'exemple même des espèces considérées comme dangereuse par la majorité, à cause du venin qu'ils produisent. Cependant, il est important de savoir que les serpents sont classés en deux catégories : les Vipères et les Couleuvres, et que seule les Vipères peuvent produire du venin. D'ailleurs, en France, on recense uniquement 4 espèces de Vipères et 8 de Couleuvres.

Connaissez-vous les critères d'identification des vipères et des couleuvres ?

Pour les différencier, plusieurs critères peuvent être pris en compte. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la forme de la tête n'est pas un critère d'identification fiable. En effet, même si toutes les vipères ont bien la tête en forme de V, la Couleuvre vipérine également. Ainsi, si vous rencontrez un serpent, le plus simple est d'observer les écailles sur sa tête (petites et nombreuses pour les vipères et grosses et peu nombreuses pour les couleuvres) ou la forme de la pupille de l'œil (ronde pour les couleuvres et en fente verticale comme les chats pour les vipères). Ces deux critères sont visibles à l'œil nu. Pour les plus peureux, une simple photo avec un zoom sur la tête sera suffisante.



Tête d'une Couleuvre vipérine
(*Natrix maura*)
avec la pupille des yeux ronde
© CPIE Touraine

En Indre-et-Loire, vous pouvez trouver 6 espèces différentes de reptiles.

Commençons par les vipères. Dans la région, seule 2 espèces sur les 4 peuvent être rencontrées : la Vipère aspics (*Vipera aspis*) et la Vipère péliade (*Vipera berus*). Les 2 espèces sont venimeuses et utilisent leurs venins pour tuer leurs proies (petits mammifères, amphibiens, ...). Dans de très rare cas, elles peuvent également utiliser leur venin pour se défendre. Cependant, les cas de morsures sur l'Homme sont très rares car les espèces sont très craintives et préfèrent se cacher et fuir. De plus, morsure ne rime pas forcément avec venin. Il est important de comprendre que lors de la majorité des morsures de défense, la vipère n'injecte pas de venin.

Les couleuvres sont beaucoup plus nombreuses et sont inoffensives pour l'Homme. Elles sont plus fréquemment observé car moins craintive, mais elles restent des animaux fuyards et rares. Dans la région, 4 espèces de couleuvres peuvent être observées. La Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), la couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*), la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) et la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*).



Couleuvre vipérine
(*Natrix maura*)
© CPIE Touraine



Couleuvre vipérine
(*Natrix maura*)
avec la rayure en zigzag
sur son dos
© CPIE Touraine

Cette dernière espèce est souvent confondue avec une vipère, d'où son nom.

Parlons donc de cette couleuvre vipérine (*Natrix maura*) semblable aux vipères.

Son nom vient de la forme de sa tête (en V) très similaire à celle des vipères. Elle peut mesurer jusqu'à 1m pour les plus grosses. Son ventre est blanc et jaune avec des taches sombres. Son dos, de couleur gris-vert, possède une rayure foncée en zigzag.

Son aspect physique, très semblable à celui d'une vipère, lui donne une réputation de serpent dangereux. Cependant, c'est une espèce utile car elle chasse les rongeurs dont elle peut se nourrir.

Lors de sa période d'activité (entre avril et octobre), on peut la retrouver dans les cours d'eau, les lacs ou les marais. Elle ne revient sur terre que pour se réchauffer. Les couleuvres se nourrissent de petits poissons ou d'amphibiens. Après cela, elles vont hiberner de novembre à mars-avril pour éviter la période la plus fraîche.

Lors de la période d'accouplement (entre mars et mai), les femelles vont pondre les œufs dans des racines ou des terriers abandonnés. Les petits vont naître 3 mois plus tard.

Anecdote : Il y a en moyenne en France plus de mort provoqué par des piqûres de guêpe ou de moustique que par la morsure d'un serpent (1 seul en moyenne par an pour un millier de morsure).

La couleuvre vipérine, comme ses semblables sont protégées en France. La réduction ainsi que la fragmentation de son habitat, mais aussi le fait qu'elle soit chassée et tuée la rend vulnérable et en régression. N'oubliez pas que les serpents ont en général plus peur de vous que l'inverse et qu'ils ne sont pas dangereux.

Si vous souhaitez en apprendre plus sur les reptiles, mais aussi sur les amphibiens de la région, vous pouvez consulter la page Facebook de l'association **Caudalis**. Ils viennent de réaliser un atlas des espèces d'Indre-et-Loire.

En cas de morsure de serpent, pas de panique. Il est important de rester calme pour limiter la propagation du venin dans le sang. Le premier réflexe à adopter et de se rendre aux urgences. En effet, même si les cas grave sont peu nombreux, autant ne pas prendre de risque. Ensuite, jusqu'à l'arrivée aux urgences vous pouvez nettoyer la plaie avec un antiseptique et retirer tout ce qui est susceptible de serer la partie mordue (bague, bracelet,...).

Sandra Michalet

Sources :

- <http://www.serpentsdefrance.fr/>
- <https://serpent.cheloniophilie.com/>
- <https://www.facebook.com/anepecaudalis/>

Les mouches en photos



Mouche grise
(*Sarcophaga carnaria*)
© Jean Claude Rogelet



Syrphe ceinturé
(*Epsyrphus balteatus*)
© Jean Claude Rogelet



Mouche bleue
(*Calliphora vomitoria*)
© Jean Claude Rogelet

Chemin pedestre en bords de Vienne

La Régie rurale du CPIE a ouvert un chemin pédestre en bord de Vienne sur la commune de Saint Germain sur Vienne. En empruntant ce chemin, vous pourrez découvrir de nombreux papillon voler au-dessus des orties, des oiseaux et même entendre des amphibiens lors des balades en fin de journée. Vous pourrez également accéder aux berges de la Vienne et vous laissez porter par l'ambiance générale du secteur. Si vous souhaitez emprunter ce chemin, rien de bien compliqué. Sur la commune de Saint-Germain-sur-Vienne (La Chaussée), en face du bar vous verrez une route avec un pont en pierre. Il vous suffit de l'emprunter. Ensuite, vous suivez la route jusqu'à une intersection. À ce niveau-là, vous verrez un chemin de terre fraîchement créé (à proximité, les arbres ont été coupé) il ne vous reste plus qu'à découvrir la faune et la flore qui vivent sur le secteur.

Sandra Michalet

Les mouches : des espèces pollinisatrices

Les mouches préfèrent le pollen au jambon.

D'après une étude de l'université de Bristol datant de 2015, les mouches, et en particulier les mouches vertes ou bleues (il s'agit de la même espèce, mais la couleur des reflets irisés dépend de l'angle de frappe des rayons du soleil sur la carapace de chitine), feraient près de 85% du boulot de pollinisation, que l'on pensait jusqu'ici réservé prioritairement aux abeilles. En nombre de divisions, plus de six pollinisateurs sur dix, en tout cas en Europe, sont des mouches !

Par conséquent, 85% du pollen serait transporté par les mouches !

A défaut de produire du miel avec le pollen en le récoltant sur leurs pattes comme le font les abeilles, les mouches s'en nourrissent directement dans les fleurs qu'elles visitent, à tel point que les scientifiques affirment qu'elles se posent su le jambon ou les saucisses par défaut, lorsqu'elles n'ont pas assez de nourriture. Le pollen étant nettement plus nourrissant pour elles.

Conclusion : si vous ne voulez pas être embêté pendant le déjeuner ou le dîner par ces insectes, que ce soit dehors à la campagne, ou chez vous, entourez-vous de fleurs ! Elles devraient logiquement les préférer à votre assiette...

Jean-claude Rogelet

Source :

✚ CONSOGLOBE jean-Batiste Giraud

Gérer la ressource en eau de son jardin

Les été s'annoncent de plus en plus secs, et la ressource en eau se fait de plus en plus rare. Alors, comment gérer la ressource en eau de son jardin face au besoin gourmand de certaines plantes potagères ?

- Collecter les eaux de pluie

Afin de pouvoir continuer à arroser son potager même en période de sécheresse, sans puiser dans les eaux potables, la collecte des eaux de pluie semble être la meilleure solution.

Une ancienne cuve alimentaire à usage agricole de 1000 L coûte une petite cinquantaine d'euros sur les sites de vente d'occasion. Sinon, une cuve neuve achetée en jardinerie fait très bien l'affaire, ainsi qu'un bidon, une barrique, ... Il suffit ensuite de la relier à une gouttière de votre maison, et d'attendre qu'il pleuve !



Ancienne cuve agricole servant de récupérateur d'eau
© Nolwenn Viveret

La couverture de votre sol protégera également les plantes des vents estivaux très desséchants, et limitera la pousse d'adventices dans votre jardin.

La décomposition des paillages végétaux enrichira progressivement votre sol, mais attention à ne pas l'incorporer au sol au risque de créer une « faim d'azote ». En effet, le carbone contenu dans les éléments ligneux risque de créer un déséquilibre au sein du sol, entraînant la consommation de l'azote par les micro-organismes. Tout est une affaire d'équilibre !

- Pailler son jardin

Afin de limiter l'évaporation des eaux du sol, toujours garder un sol couvert. Pour cela, couvrez généreusement les pieds de vos plantes à l'aide de feuilles mortes, déchets de tonte, broyat de branches, paille, ardoises, ...



Paillage pour plant de tomate
© Nolwenn Viveret

- Arroser moins, mais mieux !

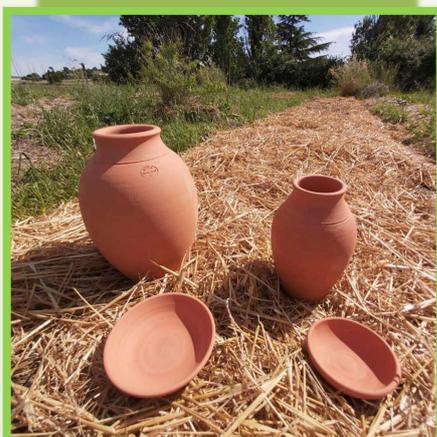
Mieux vaut arroser abondamment mais moins fréquemment, afin que l'eau pénètre bien dans le sol et ne reste pas en surface. Cette technique obligera d'ailleurs les plantes à développer leurs racines et à être plus autonomes en cas de manque d'eau et de nutriments. Un arrosoir par mètre carré une fois par semaine est conseillé par les professionnels, tant que votre sol est bien couvert.

Evitez d'arroser en pleine journée, lorsque le soleil tape fort. Ceci limitera l'évaporation directe de l'eau. En plein été il vaut mieux arroser le soir, tandis qu'il vaudra mieux attendre le matin si les nuits sont fraîches.

- Pensez arroseurs autonomes

Vous pouvez installer des gouttes à gouttes automatiques pour cibler l'arrosage et l'activer même lorsque vous êtes partis en vacances. Ou sinon, vous pouvez vous passer d'électricité ...

En utilisant des ollas par exemple. Cette technique ancestrale consiste à enterrer un pot en argile spécialement conçu pour le jardin. L'argile étant une matière poreuse, l'olla va restituer l'eau à la terre de manière lente et continue. Vous pouvez trouver des ollas sur internet ou auprès de certains artisans potiers. Tout aussi originale, la technique de la bouteille de vin fonctionne également bien. Prenez une vieille bouteille en verre vide, remplissez-là d'eau et plantez-là retournée dans le sol.



Ollas en terre cuite
© Nolwenn Viveret

L'eau va ainsi se diffuser doucement dans le sol. Mais attention, n'espérez pas voir des arbres à bouteilles de vin pousser !

Le CPIE vous propose de mettre en place une démarche de diagnostic partagé, pour connaître votre jardin, vos habitudes d'entretiens, puis identifier ensemble des solutions qui vous permettront de mieux adapter votre jardin aux évolutions en cours du climat.

Pour cela, un document d'auto-évaluation est disponible dans nos locaux ! Celui-ci permettra de vous orienter sur de meilleures pratiques au jardin. Une fois ce document rempli, vous pouvez revenir vers nous afin que l'on vienne dans votre jardin, discuter ensemble des pratiques à adapter !

Nolwenn VIVERET

Sources :

- ✚ Adaptez votre jardin au changement climatique – CPIE Touraine Val de Loire
- ✚ Observations personnelles



Présentation du CPIE Touraine Val de Loire

Le CPIE Touraine Val de Loire est une association labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement en 1979. Cette appellation traduit son appartenance à un réseau national : l'UNCPIE (Union National des CPIE) qui contribue au développement durable des territoires.

Le CPIE Touraine Val de Loire se situe au sein de l'Abbaye de Seully en Indre-et-Loire et a pour mission de développer des actions de valorisation, de sensibilisation et de gestion de l'environnement et du patrimoine local. Plusieurs disciplines sont ainsi présentées au sein du CPIE. Il s'agit d'études écologiques, de l'écotourisme et des sciences de l'éducation.

L'écotourisme permet de faire découvrir des sites patrimoniaux insolites et caractéristiques de la région. Il s'agit de balades organisées à pied ou en bateau.

Les études écologiques permettent de répondre aux interrogations des collectivités et des services de l'état concernant la gestion de l'entretien des espaces naturels, mais également de la réhabilitation des sites naturels.

Enfin, les sciences de l'éducation peuvent toucher un public assez varié. L'équipe pédagogique conçoit et anime des journées et des séjours d'initiation pour les scolaires, mais aussi pour les collectivités. De plus, un réseau de bénévoles naturalistes a été créé pour sensibiliser les plus grands à l'environnement.

Si vous souhaitez en apprendre plus sur cette association, ou rejoindre le réseau pour être prévenu pour les sorties ou tout simplement pour en apprendre d'avantages sur le territoire, je vous invite à nous contacter à l'adresse suivante :

info@cpievaldeloire.org